

**Direction de l'Immobilier, des
Assurances et des Affaires Générales
Pôle des Assemblées**
Suivi par Gabriel NGOM

Réunion du
Bureau Communautaire
du 3 février 2026 à 09h00

Présents :

Patrick ANTOINE, Marion BARGES-DELATTRE, Antoine BLOUIN, Bernard BOCCARD, Yves CHEMINAL, Gabriel DOUBLET, Christian DUPESSEY, Véronique FENEUL, Laurent GILET, Nadine JACQUIER, Dominique LACHENAL, Denis MAIRE, Anny MARTIN, Guillaume MATHELIER, Marie-Jeanne MILLERET, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Jean-Luc SOULAT

Secrétaire de séance : Antoine BLOUIN

ORDRE DU JOUR

I. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.....	2
II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA SEANCE PRECEDENTE.....	2
III. DELIBERATIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU.....	2
A) DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCONOMIE.....	3
1 - CONVENTION - PROJET PITON AVEC L'USMB ET URBANERA.....	3
IV. INFORMATIONS DIVERSES.....	4

I. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le bureau communautaire nomme un secrétaire de séance parmi ses membres. Monsieur Antoine BLOUIN qui accepte la fonction, est désigné(e) secrétaire de séance.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA SEANCE PRECEDENTE

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026

III. DELIBERATIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU

A) DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCONOMIE

1 - CONVENTION - PROJET PITON AVEC L'USMB ET URBANERA

Rapporteur : Denis MAIRE / technicien(ne) : Charlotte COBOS ; Elisa CHAUMONTET

Vu, la délibération du conseil communautaire du 16 octobre 2024 n°CC_2024_0117 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et notamment le paragraphe n°B-3,

Vu, la délibération du Conseil communautaire C-2016-0135 du 6 juillet 2016, actant la désignation de Bouygues Immobilier comme concessionnaire de la ZAC Etoile Annemasse-Genève,

Vu, la feuille de route innovation de la ZAC Etoile Annemasse-Genève présentée et validée en COSTRAT ZAC Etoile le 16 avril 2024 par les élus en charge du projet,

Vu, la présentation du projet de recherche PITON avec l'USMB, validé en COSTRAT ZAC Etoile le 17 juin 2025 par les élus en charge du projet,

Forte de ses 15 000 étudiants, de ses formations pluridisciplinaires et de ses laboratoires de recherche reconnus, l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) s'inscrit comme un acteur structurant du dynamisme local. Dans le cadre de sa mission de service public d'enseignement supérieur et de recherche, l'USMB développe des partenariats étroits avec les acteurs économiques et institutionnels de son territoire afin de favoriser l'innovation, l'insertion professionnelle des étudiants et le développement territorial. Le programme PITON incarne cette volonté, en confiant des projets d'étude en matière d'innovation, de transformation numérique et de transition des territoires en entreprise à des étudiants de son cursus ou de l'extérieur. Il repose sur des équipes pluridisciplinaires associant étudiants et professionnels, travaillant en mode projet et bénéficiant d'un accompagnement dédié.

Dans le cadre de la feuille de route Innovation de la ZAC Etoile, les élus ont souhaité renforcer les liens avec les universités du territoire, en mettant en œuvre un projet de recherche sur ce quartier en construction. Urban Era, aménageur de la ZAC, et Annemasse Agglomération, son autorité concédante, souhaitent ainsi s'associer à l'USMB dans le cadre du dispositif PITON.

Pour Urban Era et Annemasse Agglomération, il s'agit de bénéficier de l'engagement d'un groupe d'étudiants d'horizons divers pour développer son activité. Il s'agit également de renforcer les liens avec l'USMB, et se rapprocher d'étudiants dans la perspective de futurs recrutements. Enfin, il est question de créer des passerelles entre le quartier de l'Etoile et le monde universitaire dans la perspective du développement d'un campus étudiant.

Le projet de recherche porte sur les usagers de la ZAC Etoile, il est intitulé comme suit : « EcoQuartier de l'Etoile : accompagner les habitants et usagers vers notre territoire ». Les problématiques qui en découlent sont « quels leviers d'intégration des nouveaux usagers de l'EcoQuartier de la ZAC Etoile ? Comment faciliter leur intégration sur le quartier et plus globalement sur le territoire de l'Agglo côté France ? ».

Le projet s'inscrit dans un contexte de forte attractivité démographique et une importante population de travailleurs frontaliers, générant des enjeux d'intégration et d'ancrage territorial. L'EcoQuartier de l'Etoile, quartier mixte en cours d'aménagement, en sera le terrain de jeu. La problématique centrale porte sur les leviers permettant de faciliter l'intégration des nouveaux habitants, usagers, travailleurs et étudiants, tant à l'échelle du quartier que de l'agglomération. Le projet adopte une approche comparative, s'appuyant sur des retours d'expérience d'autres territoires attractifs. Les étudiants interviendront comme auditeurs du quartier, en analysant les dispositifs existants et en conduisant des enquêtes quantitatives et qualitatives auprès des habitants, pour mieux connaître les profils, leurs habitudes, et leurs attentes. Les travaux aboutiront à des recommandations opérationnelles visant à améliorer l'accueil, les services et l'intégration durable des usagers sur le territoire d'Annemasse Agglomération.

Deux étudiants de Master 2 ont été auditionnés et recrutés pour conduire cette étude : un profil en science politique, gouvernance et politique urbaine et un profil en anthropologie / sociologie. Ces deux étudiants ont des compétences aussi bien transverses que complémentaires et assureront la conduite du projet en autonomie. L'Equipe Projet est constituée de techniciens et techniciennes d'Annemasse Agglo, d'Urban Era et de l'USMB qui assureront l'accompagnement des étudiants tout au long du projet.

L'accueil des étudiants aura lieu du 16 février 2026 au 17 juillet 2026, principalement dans les locaux d'Annemasse Agglo et du Campus de l'Etoile. Le projet est financé par Urban Era dans le cadre de la

feuille de route innovation, le coût du programme est de 11 164.5€ incluant 5 400€ de droit d'entrée pour l'USMB et 5 764.5€ de gratification de stage pour les étudiants. Les frais de déplacement seront assurés par Urban Era.

Arrivée de **Bernard BOCCARD**.

Arrivée de **Marion BARGES-DELATTRE**.

Le Bureau Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER la convention de projet PITON avec l'USMB, Urban Era et les deux étudiants sélectionnés, telle que jointe en annexe de la présente délibération,

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer cette convention et tout autre document se rapportant à ce projet.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h24.

Le secrétaire de séance

Antoine BLOUIN



Le président

Gabriel DOUBLET

